

## Discours du président de la République lors du deuxième Congrès des Communautés Juives de France

Monsieur le président du Consistoire,

Monsieur le grand Rabbin de Paris,

Mesdames, Messieurs, qui représentez les Communautés juives de France,

Monsieur l'ambassadeur d'Israël,

Je tenais à venir m'exprimer à votre Congrès pour évoquer la place du Consistoire, mais aussi celle des juifs en France. Votre institution a une longue histoire, une belle histoire. Non pas qu'avoir été créée par Napoléon, autoriserait d'avoir tous les droits. Mais Napoléon a fait de grandes réformes. Parmi ces réformes, il avait décidé d'un décret - nous étions le 30 mai 1806 - et il avait ainsi rédigé le texte, car il rédigeait tout, avec les mots suivants : « il sera formé dans notre bonne ville de Paris une assemblée d'individus professant le judaïsme et habitant le territoire français. » De cette assemblée - le Sanhedrin - réunie à l'Hôtel de Ville, sortira, quelques mois plus tard, le Consistoire.

Il s'inscrivait dans la suite de la Révolution française et de la reconnaissance par la République de la citoyenneté des juifs de France. L'institution était donc le symbole de l'intégration et reconnaissait la pleine et entière participation des juifs à la Nation. C'est ainsi que les juifs trouvèrent en France,



une terre de promesses où ils purent s'enraciner, sans jamais avoir à renoncer à leurs traditions. Le modèle consistorial traduit l'attachement des juifs à la France. C'est aussi la raison de ma présence.

Le Consistoire a évolué ensuite avec la République. Il s'est adapté au fil des circonstances et des épreuves et des législations. Il a subsisté après la loi de séparation des Eglises et de l'Etat de 1905.

Avec une autre forme, puisqu'à ce moment-là, l'institution publique officielle a cessé d'exister et le Consistoire est devenu ce qu'il est aujourd'hui : le porte-parole d'associations culturelles dont vous constituez l'union. En Ile-de-France, où se trouve la communauté juive la plus importante de notre pays, plus de la moitié des synagogues sont encore aujourd'hui affiliées au Consistoire de Paris.

Avec la création du CRIF, la question aurait pu se reposer : quel est le rôle du Consistoire ? Le CRIF, c'est l'interlocuteur politique et laïc qui dialogue avec les pouvoirs publics ; le Consistoire lui, se situe sur les sujets plus spécifiquement religieux et c'est d'ailleurs le sens que vous avez donné à vos propos. Je salue les associations qui se reconnaissent en lui. Elles sont nombreuses, elles sont vivantes. Je sais aussi qu'il y en a d'autres -notamment les communautés libérales, « massorti » et « loubavitch » qui forment la diversité du judaïsme français. Cette pluralité existe aussi à l'intérieur même du Consistoire dont les représentants, venus de toute la France, et même d'autres pays européens, sont réunis ici aujourd'hui.

Mais venir à votre congrès, ce n'est pas simplement évoquer l'histoire, c'est parler du présent et surtout de l'avenir, c'est d'entendre un certain nombre de vos interrogations, de vos inquiétudes.

Pour y répondre, je le fait aujourd'hui en adressant trois messages : le premier, c'est notre lutte implacable contre l'antisémitisme, car l'antisémitisme n'a pas reculé après les tragédies de Toulouse



. Hélas, il a même progressé. Les violences se sont multipliées.

Il y a plus d'un an - vous avez rappelé ce drame -, à Toulouse, des enfants juifs sont morts, assassinés parce qu'ils étaient juifs, Les juifs de France s'interrogent encore, avec une certaine angoisse : quel sera leur avenir, si dans un pays comme le nôtre, celui de la République, celui des droits de l'homme, celui des libertés, il peut y avoir une tragédie comme celle-là ?

Toulouse, j'y suis allé, au lendemain des assassinats, voir les parents de l'école, des familles éplorées. Toulouse, j'y suis retourné avec le Premier ministre NETANYAHOU pour dire qu'ensemble nous étions solidaires dans l'épreuve. Ensemble, nous étions conscients des menaces, mais ensemble nous étions capables de les surmonter. Toulouse, j'y suis revenu pour avoir des paroles, toujours à l'égard des familles, mais aussi de l'ensemble de la population qui s'était mobilisée, il y a un an, pour surmonter ensemble la douleur ; pour montrer que la France est plus forte que la haine qui voudrait nous diviser.

Oui, je sais ce que vous éprouvez encore aujourd'hui. Des organisations viennent également m'exprimer leurs doutes. J'ai reçu, il y a quelques mois, les organisations américaines de la communauté juive qui m'ont dit : alors, que faites-vous contre l'antisémitisme ? Je leur ai répondu : nous luttons, nous luttons tous les jours.

Mais l'interpellation va plus loin, parce que je sais qu'il y a des juifs en France qui se posent la question. Elle ne me fait pas plaisir, elle est même une souffrance. Cette question, quelle est-elle ? Est-ce que nous pourrions encore vivre ici dans notre pays ? Est-ce que nous avons encore une place dans le destin national ? Est-ce que la France est capable de faire vivre ensemble des



citoyens de religions différentes, de cultures différentes, d'origines différentes, de couleurs différentes, de situations différentes ? Je réponds oui. Oui, parce que c'est notre histoire, oui parce que c'est notre devoir, oui parce que c'est notre espoir, parce que c'est la République.

L'avenir des juifs de France est en France. Faut-il encore assurer la sécurité. La République ne sera en paix avec elle-même que lorsque la peur aura disparue. Je l'ai dit, il y a encore trop d'agressions, trop de violence, trop de messages antisémites. La République doit être à vos côtés pour vous protéger, pour protéger vos écoles, vos lieux de culte, vos établissements culturels.

Protéger, c'est d'abord dissuader. Le ministre de l'intérieur, Manuel VALLS est très attentif à ce que les forces de l'ordre continuent à assurer une présence effective. Je lui ai demandé, mais il y était déjà prêt, que les dispositifs mis en place répondent effectivement aux besoins que vous exprimez et qu'il poursuive le dialogue avec vos associations. Les mesures de soutien financier à la sécurisation des bâtiments qui sont en vigueur depuis 2005 ont été prolongées en 2012 et le seront bien sûr en 2013. Mais ils doivent être affectés aux moyens de surveillance, qui seront les plus efficaces et nous sommes maintenant certains que ces outils-là sont les plus efficaces pour dissuader et, le cas échéant, pour retrouver.

Protéger, c'est aussi lutter par tous les moyens, je l'ai dit, contre le racisme, la xénophobie, l'antisémitisme. Un plan global, préparé par le Premier ministre, a été présenté dans tous les domaines : éducation, formation, activité de jeunesse, sport, armée... Rien ne doit être négligé. Une attention doit être portée sur la diffusion des messages haineux sur internet. La Garde des Sceaux, ici présente, avec le ministre de l'Intérieur, en ont fait un axe prioritaire de leur action.



Ce n'est pas simple car il y a la responsabilité d'opérateurs internationaux, il y a l'anonymat, il y a tous les moyens pour échapper aujourd'hui à la législation. Alors cette législation sera corrigée car nous ne pouvons pas tolérer que des messages haineux puissent utiliser des moyens techniques pour diffuser, hélas, leur sinistre contenu.

Le deuxième message que je voulais vous adresser est celui de la laïcité. Ce n'est pas toujours simple d'aboutir au bon équilibre entre la liberté de conscience, la liberté religieuse - qui est un élément de la laïcité - et, en même temps, le respect de l'égalité, de la neutralité de l'espace public, de la capacité à faire vivre notre pays en dehors de la sphère religieuse tout en lui accordant sa place. Nous voyons bien, sur la question de l'école, le Président du Consistoire l'a évoqué, la nécessité de permettre à tous les écoliers et étudiants de passer leurs examens sans qu'ils soient contraints de renoncer à une liberté religieuse. Et nous comprenons aussi que compte tenu des religions en France, si le calendrier scolaire devait n'avoir que des exceptions, il serait difficile d'organiser un certain nombre de concours et d'examens, surtout qu'il y en a beaucoup. Nous avons donc demandé au ministre de l'Education nationale de trouver la juste solution, le bon compromis, l'équilibre qui permet à chacun d'être à sa place.

Vous avez aussi évoqué l'abattage rituel. Vous n'êtes pas le seul culte à y être attentif. Le sujet est là-encore apparemment simple. L'Etat n'a pas à se prononcer ou à juger des pratiques internes à un culte dès lors qu'elles s'inscrivent dans le cadre du droit. Alors, le ministre de l'Agriculture entend maintenir l'encadrement réglementaire de l'abattage rituel mais dans le dialogue avec les représentants des cultes et conformément au droit européen.

Le cadre juridique existe. Ce sont les lois de la République. C'est la laïcité. Mais comme il peut y



avoir des situations nouvelles ou d'autres qui apparaissent sous une autre forme, j'ai créé un Observatoire de la laïcité qui sera saisi de toutes ces questions. Cet observatoire comprend des personnalités très différentes, avec le souci du pluralisme. Chaque fois qu'il sera nécessaire de mieux comprendre et parfois de mieux réglementer et exceptionnellement de légiférer, nous le ferons après son avis.

Mais, il appartient à chacun de prendre ses responsabilités. Le Consistoire les a toujours assumées.

Le Sanhédrin proclamait déjà en 1807 : « les juifs se sont fait un devoir de soumettre aux lois de l'Etat et depuis la Révolution ». Ils n'en ont pas connus d'autres. Voilà ce qui a toujours été votre ligne de conduite : le respect de la République, le respect des règles qui sont celles de tous.

Vous êtes également soucieux, compte tenu de ce que représente l'Europe, d'être la principale communauté juive d'Europe, aussi pleinement intégrée dans cette construction. Le Congrès juif européen fédère les juifs de plus de 40 pays. Et je sais le rôle que joue Moshe KANTOR, qui ne peut pas être là ce matin et que je veux saluer. Car il agit, justement, pour promouvoir l'idée européenne.

Mais il agit aussi dans un autre domaine, essentiel à mes yeux : la non-prolifération des armes nucléaires. Ce qui me permet d'évoquer l'urgente, l'impérieuse nécessité d'empêcher l'Iran d'accéder à l'arme nucléaire. Ce n'est pas seulement Israël qui est menacé. C'est l'ensemble de la région qui se trouve ou qui se trouverait bouleversée par l'éventuelle accession à l'arme nucléaire de l'Iran. Ce n'est pas d'ailleurs seulement le Moyen-Orient qui verrait sa sécurité éventuellement mise en cause : c'est l'Europe qui se trouverait elle-même, éventuellement, visée par la détention de cette arme. J'aurai l'occasion de m'en entretenir avec l'ensemble des responsables de la région. Je



me rendrai au Proche-Orient dans les mois qui viennent, je rencontrerai le premier ministre NETANYAHOU pour prendre conscience des grands risques qui menacent cette région.

J'ai évoqué l'Iran. Je dois parler de la Syrie, avec l'intervention aujourd'hui, proclamée du Hezbollah en Syrie. Hezbollah dont la France a demandé, pour la partie militaire, que cette organisation puisse figurer sur la liste des organisations terroristes. L'Europe a été solidaire sur ces questions, y compris sur la délicate décision de lever l'embargo sur les armes. Avec la question aussi qui est posée, et sur laquelle nous devons être très attentifs, pour ne pas dire très exigeants : où iraient ces armes ? Et avec l'obligation qui nous est donc faite, d'une part de chercher la solution politique pour la Syrie et, d'autre part, de faire la pression militaire, mais en étant sûrs que l'opposition syrienne soit pleinement consciente aussi de ses responsabilités.

L'Europe : je sais l'écho que dans certains esprits, l'idée européenne peut faire surgir. La belle idée. Et en même temps, le terrible souvenir de la Shoah : six millions de Juifs ont vu en Europe un tombeau, hélas, il y a 70 ans. Faire vivre le judaïsme européen, c'est donc prouver que la vie peut l'emporter sur la haine, et que la haine elle-même peut toujours être vaincue. Mais le combat n'est jamais terminé. Aujourd'hui, en Hongrie, en Grèce, il y a des mouvements qui se réclament, non pas de l'extrême droite, mais du nazisme, alimentés - on nous dira que c'est une circonstance atténuante - par la crise. Mais c'est toujours la crise qui produit les dérives, et ce fut le cas dans les années 30. Mais nous le savons aujourd'hui, nous connaissons les processus, nous voyons



l'évolution des discours. En Europe, puisque c'est en Europe, nous ne devons pas laisser faire.

C'est la raison pour laquelle, tout ce qui peut contribuer à faire connaître notre histoire, à promouvoir notre culture européenne, tout ce qui peut favoriser la bataille contre les ignorances et les malentendus, tout ce qui peut rapprocher les peuples, doit être encouragé par la France. Parmi ces initiatives, il y en a une à laquelle votre Président est particulièrement attaché : le Centre européen du judaïsme. L'Etat, c'était en 2012, avant même que je n'accède à la responsabilité qui est la mienne, l'Etat s'était engagé à soutenir ce projet, à la condition qu'il comporte un versant culturel, scientifique et européen, dans sa conception et dans son fonctionnement. Le Conseil régional d'Ile de France a pris la même position, et vous devez donc faire en sorte de faire aboutir ce projet. Sur le plan des principes vous n'aurez pas de mal. Sur le plan financier, je vous demande de faire preuve d'une grande imagination.

Les programmes, les intervenants, l'esprit... je vous fais confiance : la grande diversité des cultures juives d'Europe, le dialogue avec toutes les religions car votre centre européen peut aussi avoir ce sens-là. Tout aussi important est de donner une dimension universelle au judaïsme et à sa conception des libertés, du dialogue, de la compréhension et du respect. Les mots même que vous avez utilisés, Monsieur le grand Rabbin... C'est dans cet esprit que je m'exprime devant vous aujourd'hui. Devant des Français rassemblés autour de leur religion et ils en ont bien le droit : c'est leur liberté, c'est une part de leur identité.





Mais vous êtes rassemblés aussi autour de la République, autour de votre appartenance à la France, de votre fierté d'être membres, à part entière, de cette grande nation. Conscients de ce que vous lui avez apporté. Je ne vais pas faire ici la liste de toutes celles et de tous ceux qui, par le sacrifice de leur vie, dans certaines circonstances douloureuses de notre histoire ou par leur travail, leur talent, leur mérite, ont fait que la France est ce qu'elle est aujourd'hui. Ils veulent donc être les artisans de la France de demain. La situation de notre pays, les réformes qu'il convient d'accomplir, les dépassements au-delà des intérêts individuels qu'il convient de réussir. Tout cela exige une nation qui soit au clair avec elle-même, qui soit unie sur l'essentiel.

Pour les divisions, nous nous faisons confiance. Pour les sensibilités, elles sont multiples. Pour les grands débats, ils existent. Mais pour ce qui fait que nous sommes une Nation en marche qui entend être toujours, non seulement respectée dans le monde, mais porteuse de valeurs ??.

Partout où je vais, en Afrique, en Amérique, en Asie, partout la France est regardée, attendue, espérée parce que nous sommes la France, parce que nous portons un message qui fait que nous ne voulons pas être une exception, ni le prétendons.

Mais nous voulons être un exemple de vie, de vie en commun, un exemple de liberté, un exemple de solidarité. Alors la France, parce qu'elle est la France et parce qu'elle entend rester la France a



besoin de tous, elle a besoin de vous, de ce que vous apportez par votre esprit d'entreprise, par vos engagements, par vos initiatives, par vos talents, par vos mérites. Elle a besoin de vous et vous, vous avez besoin de la République et de la France. Parce que, sans elle, vous n'êtes pas ce que vous êtes. Alors, c'est la force de notre union qui nous donnera la capacité de vivre ensemble et de réussir tous ensemble. Merci.

